

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE\_2020\_051

Décision modificative n°4 au budget primitif 2020

L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à distance, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Sylvain MOLINES, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Jean-Michel DAUMAS par Jean-Philippe MARTIN, Pierre HERRGOTT par Sylvain MOLINES, Régis VALGALIER par Madeleine MACQ

Secrétaire de séance : Madeleine MACQ

Date de convocation : 09 décembre 2020

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 18	Pouvoirs : 3
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 21	Contre : 0	Abstention : 0

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2312 - 240	Agencements et aménagements de terrains	-3000.00	
2312 - 250	Agencements et aménagements de terrains	-1500.00	
2312 - 236	Agencements et aménagements de terrains	4500.00	
13151 - 240	Subv. transf. GFP de rattachement		-3000.00
13151 - 250	Subv. transf. GFP de rattachement		-1500.00
13151 - 236	Subv. transf. GFP de rattachement		4500.00
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

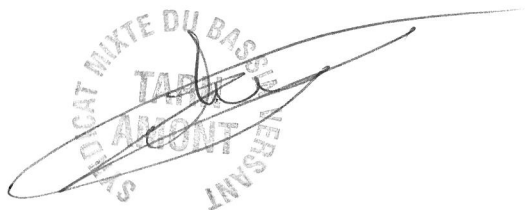
Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

À l'unanimité, le comité syndical, après en avoir délibéré,

**Vote** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à distance, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Serge VÉDRINES**



A circular stamp from the 'COMMISSARIAT MIXTE DU BASC' in 'TARASCON' is partially obscured by a handwritten signature in black ink.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 17/12/2020  
et publié ou notifié  
le 17/12/2020